



ETUDIANT
à l'Université d'Orléans

LIVRET DE RENTRÉE
2025/2026

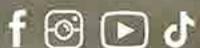


SAISON CULTURELLE

SEPTEMBRE 2025 - JUIN 2026

DANSE
THÉÂTRE
CONCERTS
STAND-UP
PROJECTIONS
CONFÉRENCES
RÉSIDENCES
ATELIERS

GRATUIT POUR TOUS LES ÉTUDIANTS
FREE FOR ALL STUDENTS



ÉTUDIER à l'Université d'Orléans 2025-2026

• Où vais-je étudier ?	7
• Réussir ses études	8
• La Contribution Vie Étudiante et Campus	10
• Quand s'inscrire / comment ?	12
• L'Université vous accompagne	14
• Égalité - Diversité - Inclusion	16
• Financer ses études	18
• Où se loger ?	20
• Où se restaurer ?	21
• Réussir votre parcours, assurer votre avenir	22
• Santé	24
• Plan du campus d'Orléans la Source	28
• S'investir	30
• Se cultiver	32
• Se dépenser / se dépasser / se rencontrer	34
• Étudier à l'étranger	36
• Mon environnement numérique	38
• Les bibliothèques universitaires	40
• La Formation tout au long de la vie	42
• Se déplacer...	44
• Les contacts étudiants	46



Campus d'Orléans la Source

Pour suivre l'actualité en temps réel, rejoignez l'université sur les réseaux sociaux :



Facebook : univorleans



X : univ_orleans



LinkedIn : Université d'Orléans



Youtube : univorleans



Instagram

Ce document est également disponible sur le site Internet de l'Université



HAPPY CAMPUS DAY

18/09 2025

12H-17H

SUR LE CAMPUS D'ORLÉANS

- Animations
- Sport et Bien-être
- Vie associative
- Vie étudiante
- Culture
- Santé
- Prévention
- Braderies

+ concerts

Réussir sa rentrée 2025

<p>Connectez-vous à vos comptes numériques</p>	<p>Découvrez et téléchargez le guide pratique</p>
<p>Consultez votre emploi du temps</p>	<p>Organisez-vous</p>
<p>FAQ spéciale rentrée</p>	<p>Presto ! Prêt d'ordinateurs</p>
<p>Bougez-vous !</p> <p>Les activités sportives et culturelles à l'UO</p>	<p>Prenez soin de vous</p>

Activation de vos comptes numériques, emploi du temps, démarches impératives, activités sportives, santé, déplacements...

Découvrez l'université et les différentes étapes pour réussir votre rentrée : univ-orleans.fr/rentree



HR EXCELLENCE IN RESEARCH



Où vais-je étudier ?

Composantes, Laboratoires, c'est quoi l'Université d'Orléans ?

Pluridisciplinaire avec santé, l'Université d'Orléans regroupe :

- o **11 composantes d'enseignement**
- o **1 département formation médicale**
- o **25 unités de recherche**
- o **Tous les grands domaines de formation :**
 - ARTS, LETTRES ET LANGUES
 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
 - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
 - SCIENCES, TECHNOLOGIE
 - SANTÉ

19 700 ÉTUDIANTS,

dont plus de 2 600 dans le cadre d'échanges internationaux, fréquentent un des sites de l'Université à Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et dans les centres de formations de l'INSPE à Blois et Tours-Fondettes.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien avec la recherche.

les composantes de l'Université d'Orléans :

- o UFR Droit, Économie, Gestion
- o UFR Sciences et Techniques
- o UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
- o Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)
- o Polytech Orléans
- o IUT d'Orléans
- o IUT de Bourges
- o IUT de Chartres
- o IUT de l'Indre (Châteauroux / Issoudun)
- o INSPÉ Centre Val de Loire
- o École Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)
- o Département de la formation médicale

Avec les partenaires de l'Université d'Orléans



UFR
IUT
INSPE

Unité de Formation et de Recherche
Institut Universitaire de Technologie
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Adresses et contacts
en fin de livret

Réussir ses études

Le calendrier universitaire

L'année universitaire est organisée en deux semestres, tous deux évalués par des examens terminaux ou contrôles continus. Les dates de rentrée, d'examens, de vacances ou de pause pédagogique ne suivent pas le calendrier scolaire et peuvent être différentes d'une composante à l'autre.

Consultation sur :
univ-orleans.fr/calendriers

Se tenir informé

L'information au quotidien est transmise par voie digitale ou par mail : un cours reporté, un changement de salle ou d'amphi... Il est important d'acquiescer le réflexe de consulter l'application mobile ainsi que votre Environnement Numérique de Travail (ENT). L'adresse mail étudiant sera la seule utilisée par les enseignants et services administratifs pour communiquer avec vous.



Réussir sa 1^{re} année

Différentes formes d'accompagnement pédagogique vous seront proposées. Elles se déclineront suivant votre composante d'inscription.

Retrouvez tous les détails sur le site Web, rubrique « [Via des Campus > Bien gérer sa rentrée](#) ».

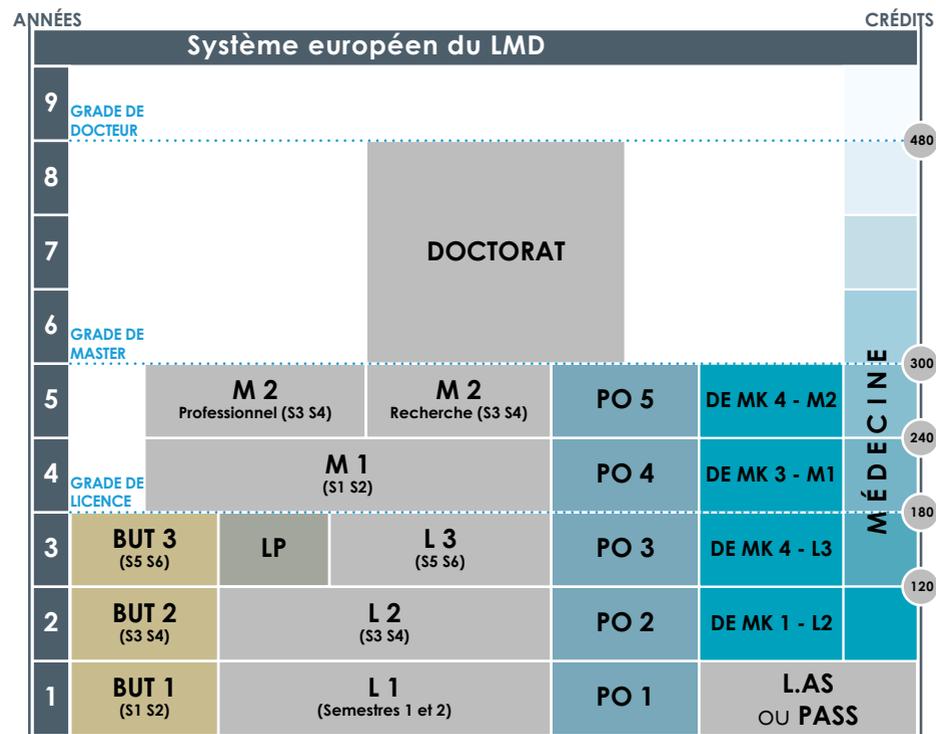
Ne pas remettre à demain...

Il est indispensable d'adopter un bon rythme de travail et de s'imposer une discipline de présence aux cours, aux TD (Travaux Dirigés) et TP (Travaux Pratiques). L'assiduité est un facteur de réussite.

Le site univ-orleans/scolarité

assure une information actualisée (catalogues des formations, actualité de l'université, conférences, vie culturelle, forums de l'emploi...), et donne accès à des services étudiants via votre ENT (consultations des notes, réinscriptions...).

Schéma des études universitaires



L	Licence
M	Master
LP	Licence professionnelle
BUT	Bachelor Universitaire de Technologie
PO	Titre d'ingénieur Polytech
DE MK	Diplôme d'état de Masseur Kinésithérapeute
LAS	Licence 1 avec option Santé. La 1 ^{re} année de LAS peut se poursuivre en L2 générale, EUK-CVL à Orléans mais aussi MMOP (Médecine, Maïeutique Odontologie Pharmacie) dans d'autres établissements. LAS (L1/L2/L3)
PASS	Majeure santé + option disciplinaire

Le travail personnel

La charge horaire est moins lourde qu'au lycée, mais le travail personnel est plus important. Le cours est une base disciplinaire qui s'enrichit par des recherches personnelles. Le travail régulier, seul ou en petit groupe, doit devenir un réflexe.

la **cvec**

« **BOOSTE** »
LA VIE ÉTUDIANTE

à l'Université d'Orléans

sport ● culture ● santé ● vie associative étudiante

La Contribution de Vie et de Campus est payée depuis 2018 par les étudiants lors de leur inscription à l'université. Son objectif est de permettre l'amélioration des conditions de vie sur le campus ainsi que la réussite universitaire. Cette enveloppe financière est répartie dans 4 domaines précis : la culture, le sport, l'accueil/vie étudiante ainsi que la santé (prévention et éducation à la santé).

Des élus étudiants siègent à la commission CVEC et participent au vote des projets retenus. Les derniers projets phares sont le Happy Campus Day, la mise en place de distributeurs périodiques sur tous les campus de l'université d'Orléans, l'extension sur d'autres campus de «campus à vélo», le déploiement de tables de pique-nique où encore les projections cinématographiques au Bouillon...



CULTURE : une offre préférentielle pour les étudiants !

Les surprises culturelles : tout au long de l'année, des concerts, du théâtre, des résidences d'artistes seront dévoilés ; visites dynamiques des musées d'Orléans à plusieurs voix et par ses coulisses.

lebouillon.fr

Sport, deux vitesses selon vos envies...

Un pack d'activités pour bouger régulièrement ou une version plus complète pour créer votre propre parcours.

univ-orleans.fr/fr/sport

Et aussi, pour bien vivre vos études :

Un accueil étudiant renforcé, des actions de prévention et de sensibilisation, une offre d'ateliers diversifiée pour vous former, pratiquer de nouvelles activités, vous aider à construire votre engagement étudiant ou citoyen.

Pour en savoir plus :

univ-orleans.fr/cvec

cvec
Contribution Vie Étudiante
et de Campus



Quand s'inscrire / Comment ?

Inscription en 1^{re} année

De janvier à mi-mars de chaque année, pré-inscription obligatoire : vous devez impérativement faire figurer la ou les formation(s) choisie(s) parmi vos vœux sur le site : parcoursup.fr

De fin mai à septembre : vous recevez des propositions d'affectation auxquelles vous répondez.

A partir de la fin du mois de mai, après confirmation de votre part, l'université vous communiquera les modalités de retrait du dossier et la liste des documents à rassembler pour le jour de votre inscription. Début juillet après la publication des résultats du bac, vous serez informé de la démarche à suivre via ParcoursUp.

Ces modalités ne concernent que les étudiants titulaires d'un bac français ou européen s'inscrivant pour la première fois en première année de Licence.

Le dispositif « ParcoursUp » concerne aussi les étudiants en provenance d'autres universités, et ce, dès l'inscription en première année de Licence, ainsi que ceux qui souhaitent se réorienter vers une autre formation à l'issue de la première année.

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner au Service Central de Scolarité.

deve.scol@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/scolarite

Inscription en BUT

Bachelor Universitaire de Technologie

Constitution des dossiers sur le site parcoursup.fr selon le calendrier national. Les inscriptions en BUT sont sélectives sur dossier. Le recrutement se fait à partir des notes des classes de première et de terminale, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Santé

Les étudiants autorisés à s'inscrire en 1^{re} année de LAS doivent s'inscrire en ligne en utilisant le lien suivant :

<https://iaprimo-web.univ-orleans.fr>

Les étudiants autorisés à s'inscrire en 1^{re} année de PASS doivent s'inscrire à l'Université de Tours.

scolarite.med@univ-tours.fr

Formation d'ingénieur

Le recrutement se fait au travers du concours national Geipi Polytech. L'inscription à ce concours se fait sur Parcoursup entre janvier et mars 2026.

Ce concours compte comme 1 seul vœu parmi les 10 possibles pour les candidats.

- En 1^{re} année pour les Bacheliers avec un parcours scientifique. Inscriptions entre janvier et mars : parcoursup.fr

Le concours Geipi Polytech est un concours d'entrée commun à 35 écoles d'ingénieurs publiques.

Pour les bacs généraux, le concours se déroule en 2 étapes : étude dossier + épreuve écrite.

Tous les candidats seront convoqués aux épreuves écrites.

Pour les bacs technologiques, 2 étapes : étude de dossier + entretien de motivation.

Pour connaître le calendrier exact ou pour tout autre renseignement, le candidat doit contacter le Service concours GEIPI-Polytech :

2 rue Jean Lamou
54519 Vandoeuvre-les-Nancy cedex
Tél. 03 83 68 50 50

geipi-polytech.org/contact

concours@geipi-polytech.org

- Pour les intégrations en 2^e, 3^e et 4^e année, se renseigner directement auprès du **service concours recrutement de Polytech Orléans** :
Polytech - Service concours
8 rue Léonard-de-Vinci
45072 Orléans cedex 2
Tél. 02 38 41 70 52
admissions.polytech@univ-orleans.fr

Inscriptions au doctorat

Pour vous inscrire en doctorat vous devez prendre contact avec l'École Doctorale qui couvre votre domaine d'activité de recherche.

- École Doctorale Énergie - Matériaux - Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU) Recherches dans les domaines des matériaux, de l'énergie, des sciences de la Terre et de l'Univers, et de l'environnement.

Email : edemstu@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Santé - Sciences Biologiques - Chimie du Vivant » (SSBVC)

Recherches multidisciplinaires autour des questions posées par la santé et les sciences du vivant.

Email : edsbcv@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS) » Recherches à dominante mathématiques, physique théorique, informatique ou « ingénierie des systèmes ».

Email : edmiptis@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Sciences de la Société : Territoires, Économie, Droit » Recherche en droit, économie, gestion, géographie, sociologie, démographie, anthropologie, aménagement-urbanisme

Email : edssted@univ-orleans.fr

- École Doctorale « Humanités & Langues » Recherche en sciences humaines et humanités nouvelles

Email : edhl@univ-orleans.fr



Étudiants, vous devez obligatoirement vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et des Campus (CVEC)** en amont de votre inscription dans notre établissement.

Toutes les informations et démarches se réalisent sur CVEC.etudiant.gouv.fr

L'Université vous accompagne



L'université d'Orléans accompagne les étudiants dans leur réussite et leur quotidien.

Pour cela, un lieu unique : le guichet de l'AIDE

Ce guichet est un lieu d'accueil au cœur du campus destiné à tous les étudiants qui ont des questions liées à leur parcours, à leur vie étudiante, à leur recherche de logement, de job, qui ont besoin d'équipement informatique, de soutien dans les démarches administratives, ou qui rencontrent des difficultés financières, alimentaires, d'isolement ou qui ont juste besoin d'une oreille attentive.

L'AIDE vous informe, vous conseille, vous accompagne, vous oriente vers le bon interlocuteur et peut intervenir face aux urgences.

- Accueil et écoute ;
- Infos sur les aides sociales et alimentaires ;
- Prêt d'ordinateur ;
- Mardis en actions : permanences partenaires (Jobs, accès aux droits, etc).

L'AIDE - un Accompagnement Individualisé Des Étudiants

Infos et horaires d'ouverture

Les horaires :
Du Lundi au Jeudi : 10h00 à 17h00
Le Vendredi : 10h00 à 16h00

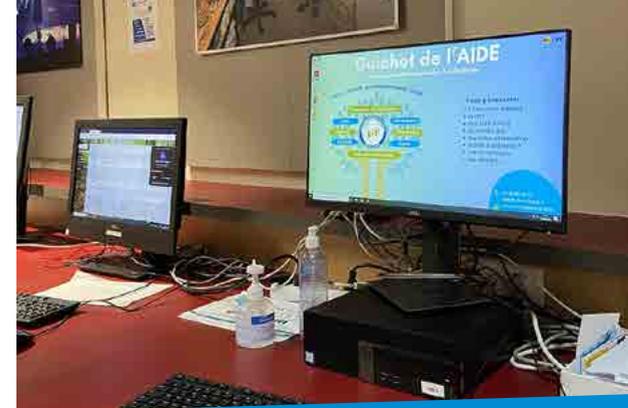
Rue de Saint Amand
bâtiment amphithéâtres des Sciences
Arrêt de tram « Parc floral »
02 38 49 43 02

aide@univ-orleans.fr

www.univ-orleans.fr/aide



Le guichet de l'Aide est une structure Info Jeunes qui vous informe, vous soutient et vous conseille.



Créer du lien, partager, s'évader

En complément de son accompagnement individualisé, le guichet de l'AIDE propose tout au long de l'année des temps de convivialité pour se rencontrer, créer, jouer... et simplement passer un bon moment sur le campus.

Des activités collectives sont régulièrement organisées pour permettre à chacun de participer selon ses envies :

- Ateliers tricot et couture : pour apprendre, fabriquer, échanger.
- Jeux de société : pour partager un moment agréable et faire de nouvelles rencontres.
- Et d'autres rendez-vous à découvrir tout au long de l'année.

Ces temps collectifs sont autant d'occasions de créer du lien, de s'aérer l'esprit et de vivre autrement sa vie étudiante.

Pour être informé des prochaines activités, permanences, offres étudiantes... demandez auprès du guichet de l'AIDE à être inscrit à sa mailing liste d'informations.



Egalité - Diversité Inclusion

Se former à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

La mission égalité vous invite à suivre son e-learning interactif et certifiant « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles » accessible en permanence sur Célène. Cet e-learning est composé de 4 épisodes interactifs de 30 minutes



<https://celene.univ-orleans.fr/course/view.php?id=11895>

La laïcité dans l'enseignement supérieur

L'article L. 141-6 du code de l'éducation rappelle que le service public de l'enseignement supérieur est laïque. Le respect de la charte de laïcité dans les services publics s'applique aux étudiants en tant qu'usagers.

univ-orleans.fr/laicite



Venez retrouver, tout au long de l'année universitaire, les nombreux événements égalité de l'université : univ-orleans.fr/AgendaEgalite



Lutter contre les LGBTphobies

L'université d'Orléans est engagée contre les LGBTphobies conformément au plan national d'actions contre la haine et les discriminations anti-LGBT.



www.univ-orleans.fr/lgbti

Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

L'université d'Orléans est engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme conformément au plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine.

L'université tient à rappeler que le racisme et l'antisémitisme ne relèvent pas de la liberté d'expression et constituent des infractions.



univ-orleans.fr/RacismeAntisemitisme

La Cellule de Lutte contre les Violences

Tout membre de la communauté universitaire, victime ou témoin direct de violences, peut saisir le dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences via l'adresse stopviolence@univ-orleans.fr. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement psychologique, social, médical et juridique.

Comportement inapproprié d'un étudiant envers plusieurs étudiantes par l'envoi de messages non désirés à caractère sexuel en utilisant de faux comptes

Sanction prononcée par la section disciplinaire de l'Université d'Orléans : 3 ans d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur

Signalements à stopviolence@univ-orleans.fr

LE BIZUTAGE, ÇA DÉGAGE !

VAS-Y FRAPPE PLUS FORT !

FAUT LE FRAPPER POUR ÊTRE INTÉGRÉ

PUNI DE 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT ET DE 7500 € D'AMENDE

Signalement à stopviolence@univ-orleans.fr

Campagne de lutte contre le harcèlement et le bizutage

Financer ses études



Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Lors de son inscription, l'étudiant boursier est exonéré du paiement des droits d'inscription au diplôme sur présentation de la notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire.

L'étudiant boursier est également exonéré du paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) lorsqu'il effectue la démarche d'acquiescement avant son inscription.

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être effectuée avant le 31 mai sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour toute question sur les bourses, l'étudiant doit se connecter à son espace personnel sur messervices.etudiant.gouv.fr puis cliquer sur « Assistance » ; des questions/réponses types sont consultables et un formulaire d'assistance est disponible.

Pour tout contact téléphonique, un seul numéro à utiliser : 09 72 59 65 65

ASSIDUITÉ

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

Besoin d'un petit job compatible avec vos études ?

Trouvez-le facilement grâce au site Jobaviz :

<https://centredeloire.jobaviz.fr>

SUIVI DE LA BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'étudiant peut, sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr

- télécharger sa notification ;
- suivre l'état de ses paiements.

Être accompagné

Être étudiant c'est aussi parfois être confronté à des difficultés. Tenus au secret professionnel, les assistantes sociales du Crous d'Orléans-Tours vous accueillent et vous accompagnent de manière personnalisée.



Prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Crous :
02 47 60 42 46 – secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr

Où se loger ?



Les résidences universitaires

Trouvez un logement, à proximité de votre lieu d'études, meublé et équipé, connecté à internet.

Pour faire une demande de logement à l'année ou temporaire, rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Vous loger en résidence crous ». Pour plus d'informations, consultez la page logement du site du Crous Orléans-Tours : crous-orleans-tours.fr/se-loger

Besoin d'un garant ?

Retrouvez toutes les infos utiles sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Visitez votre garant ».

Caisse d'Allocations Familiales

La Caf propose des aides financières au logement. Information et constitution du dossier en ligne : caf.fr

Les animateurs socio-culturels et les volontaires en service civique du Crous proposent de nombreuses animations en résidences et restaurants universitaires tout au long de l'année.

Des étudiants référents sont également présents en résidences pour accompagner les étudiants logés et leur permettre de trouver les réponses à leurs questions.



Où se restaurer ?

Selon vos envies, le Crous vous propose des repas complets et variés ainsi que de nombreuses formules en restauration rapide. Les menus sont élaborés avec soin.

Retrouvez tous les points de restauration, restaurants et cafétérias, sur le site du Crous : www.crous-orleans-tours.fr/se-restaurer



D'importants travaux de restructuration de la restauration sont en cours sur le campus universitaire.

Pensez à suivre le Crous afin de vous tenir informé :
[Crous Orléans-Tours](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#) | [Linktree](#)

Découvrez Izly, le paiement sans contact sur les campus
<https://izly.fr/>



Réussir votre parcours, assurez votre avenir

La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) vous accompagne, tout au long de votre parcours universitaire, dans votre réflexion sur votre projet d'études et d'insertion professionnelle.

Un service pour vous accompagner :

- et vous informer sur votre parcours de formation,
- lors d'un rendez vous avec des spécialistes pour vous conseiller dans votre orientation, votre réorientation, préparer votre insertion professionnelle,
- à définir votre projet personnel et professionnel,
- lors des ateliers thématiques sur inscription,
- à trouver un stage, un premier emploi, vous donner une méthodologie de recherche de stage et d'emploi,
- à candidater en master : candidature et entretien de sélection,
- etc...

Une équipe à votre écoute

sur le campus d'Orléans :

1^{er} étage de la Maison de l'Étudiant
Rue de Tours
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 71 72
doip@univ-orleans.fr

Toute l'offre de formation de l'université consultable sur le site Internet : formation.univ-orleans.fr

Orientation

Vous bénéficiez d'un espace en libre accès pour consulter différentes ressources documentaires utiles pour la construction de votre parcours d'orientation. Les Psychologues en conseil à l'orientation vous reçoivent tout au long de l'année.

Insertion professionnelle

Des spécialistes vous accompagnent pour la construction de votre projet professionnel, rechercher un stage, construire vos outils (CV, lettre, simulation d'entretien...). Des ateliers et conférences thématiques sont proposées tout au long de l'année.

Observatoire de la vie étudiante (OVE)

L'observatoire de la vie étudiante vous propose des données statistiques pour vous aider à choisir votre avenir et votre orientation, que vous soyez néo-bachelier et tout au long de vos études supérieures.



Les horaires :

Lundi : 10h30/12h30 - 13h30/17h
Mardi au jeudi : 9h/12h30 - 13h30/17h
Vendredi : 9h-12h30

Réaliser une césure

Vous avez un projet personnel (formation dans un autre domaine, expérience professionnelle, service civique, création d'activité...), vous pouvez suspendre temporairement vos études conservant votre statut étudiant. Pour candidater, vous devrez retirer un dossier à la DOIP.



Accompagnement à l'entrepreneuriat : réseau des étudiants entrepreneurs



Statut National Etudiant Entrepreneur

Soyez reconnu comme étudiant porteur de projet et intégrez une communauté d'étudiants entrepreneurs. Le S.N.E.E vous donne accès à de nombreux avantages et vous permet d'avancer à votre rythme.

Plus d'informations sur PEPITE France

Accessible à tous les étudiants niveau Bac ou équivalent qui ont une idée de projet formalisée.



Découvrez les étapes de la création d'entreprise et montez en compétences grâce à Créa Campus le concours pédagogique de création d'entreprise - d'octobre à avril.

Plus d'informations sur creacampus.fr

Minerve : un parcours d'excellence pour révéler votre potentiel

Minerve propose aux étudiants un parcours d'excellence modulable, en lien étroit avec la recherche et l'innovation. Dès la Licence, puis au Master, vous pourrez enrichir votre formation par des projets collaboratifs, des immersions en laboratoire et l'accès à des plateformes expérimentales (X-Labs). Un accompagnement individualisé, des bourses d'excellence et des opportunités de thèse viennent soutenir votre engagement et votre réussite.



En savoir plus :

univ-orleans.fr/orientation-insertion
univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante
univ-orleans.fr/cesure
univ-orleans.fr/entreprendre-avec-pepите
univ-orleans.fr/minerve

Nous contacter :

doip@univ-orleans.fr
stage.emploi@univ-orleans.fr
cesure@univ-orleans.fr
pepите@univ-orleans.fr
aide.minerve@univ-orleans.fr

Santé

Service de santé universitaire (SSU)

Pour votre santé, une équipe pluridisciplinaire vous accueille, vous écoute, vous informe, vous oriente gratuitement. Cette équipe est soumise au secret médical.

Vous pourrez ainsi bénéficier de :

- Consultations infirmières et médicales : échange autour de votre santé, tests de la vision, tests de l'audition, contraception, conseils en santé, vaccination, dépistages IST/VIH
- Consultations/suivi psychologiques
- Suivi social : informations sur vos droits (bourses, CPAM, CAF...), accompagnement dans la recherche de solutions face aux difficultés alimentaires, de logement, matérielles, financières, familiales, universitaires, accompagnement dans vos démarches administratives. Permanences à Châteauroux et Issoudun
- Aménagements d'études et d'examen en cas de handicap ou de pathologies chroniques
- Matériel et documentation de prévention : préservatifs, capotes de verre, serviettes hygiéniques...

univ-orleans.fr/sante

Retrouvez-nous sur Instagram :
SSU-Univ-orleans

Equipes d'Étudiants Relais Santé ERS à Orléans et Bourges

Tout au long de l'année universitaire, les ERS, renfort du SSU, après avoir été formés, participent à la promotion de la santé, aux actions de prévention sur les différents campus de l'université et à la communication en santé du SSU.

Plus d'info :
univ-orleans.fr/ers

Service santé Orléans

9 rue de Tours
45072 ORLEANS CEDEX
Arrêt de tram l'Indien
Face à la faculté de lettres
ouvert de 8h30 à 17h (vendredi 16h)

02 38 41 71 79
sante@univ-orleans.fr

Châteauroux, Chartres et Issoudun

Service santé Orléans
02 38 41 71 79
sante@univ-orleans.fr

Bourges

02 48 23 80 83
sante-bourges@univ-orleans.fr

La **CVVEC**
« **BOOSTE** » la santé !

La CVVEC permet le financement de consultations et d'ateliers ponctuels tels que :

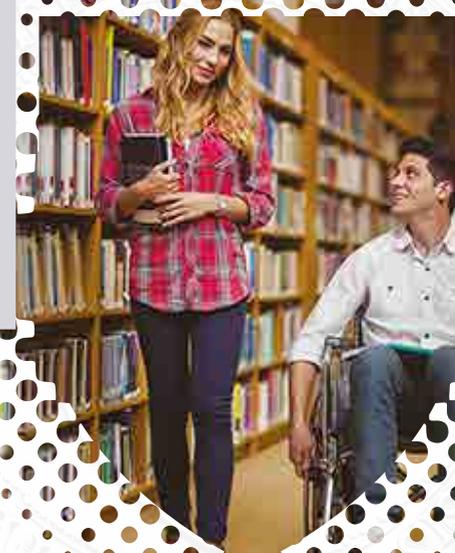
- diététicien
- dentiste
- sage-femme
- socio-esthéticienne
- formation Prévention Secours Civiques niveau 1 (PSC1)
- Tabacologie



Passerelle Handicap

La Passerelle Handicap accompagne l'étudiant en situation de handicap permanent ou temporaire dans son parcours universitaire. Elle facilite l'accès aux études en proposant soutien, récupération de cours et accompagnement en mettant en place les aménagements d'examen après avis médical du Service de santé universitaire. La Passerelle Handicap met à disposition du matériel adapté (télé-agrandisseur, lecteur d'écran avec synthèse vocale...). Elle est également un relai entre l'étudiant et les services de l'Université (scolarités, DOIP...).

univ-orleans.fr/handicap
passerelle.handicap@univ-orleans.fr
Tél. 02 38 41 71 76

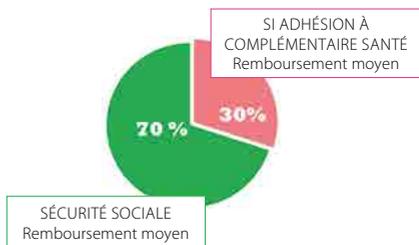


Santé



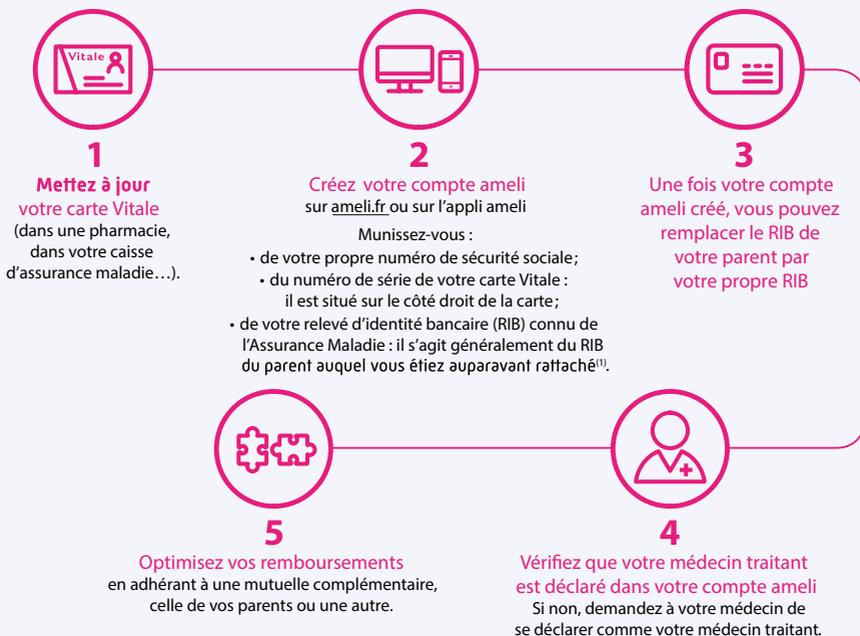
La Sécurité sociale est l'organisme qui rembourse vos dépenses de santé. Elle prend en charge de 15 à 70% de vos frais médicaux.

L'adhésion individuelle à une complémentaire santé (aussi appelée mutuelle ou complémentaire) est fortement conseillée. Elle peut permettre de rembourser le reste à charge.



ÉTUDIANTS, VOTRE COUVERTURE SANTÉ

Si vous avez plus de 18 ans, adoptez les « bons réflexes » de l'Assurance Maladie pour être bien remboursé de vos frais médicaux :

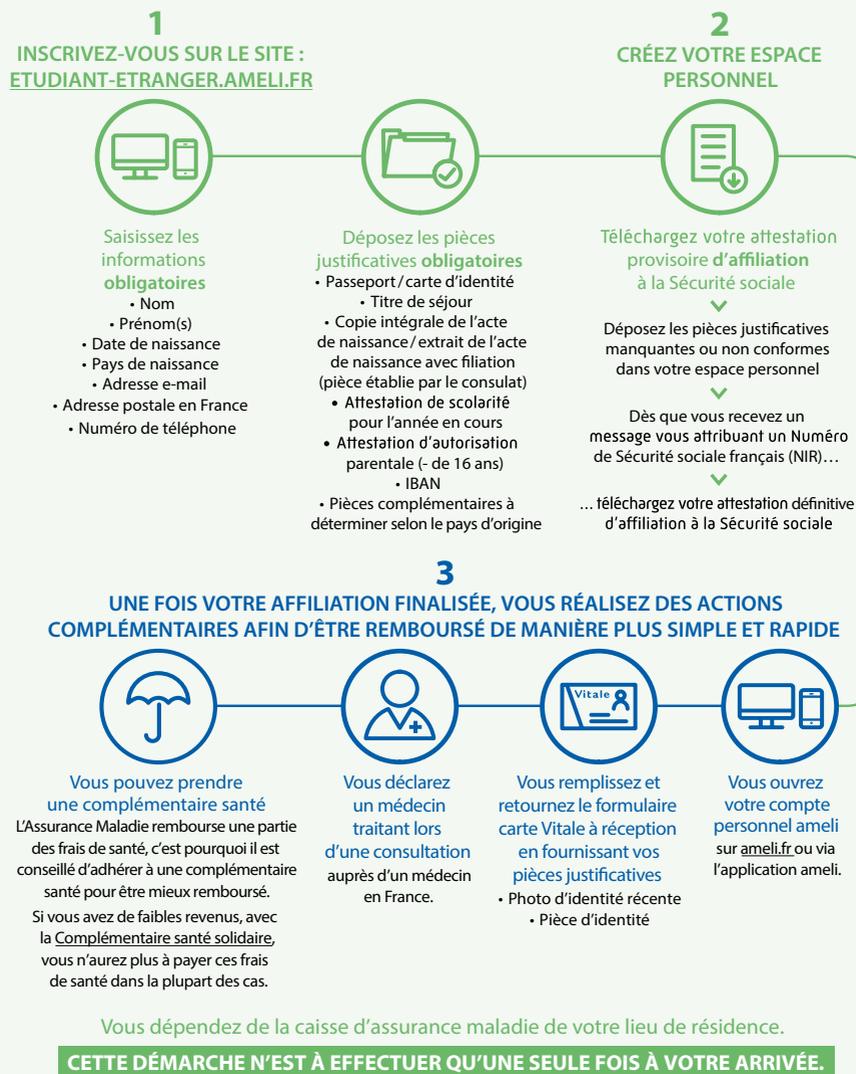


⁽¹⁾ En l'absence de RIB parental connu, il faut, avant de créer son propre compte ameli, transmettre par courrier postal son propre RIB à sa caisse d'assurance maladie (CPAM) en précisant son numéro de sécurité sociale.

SPÉCIAL ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

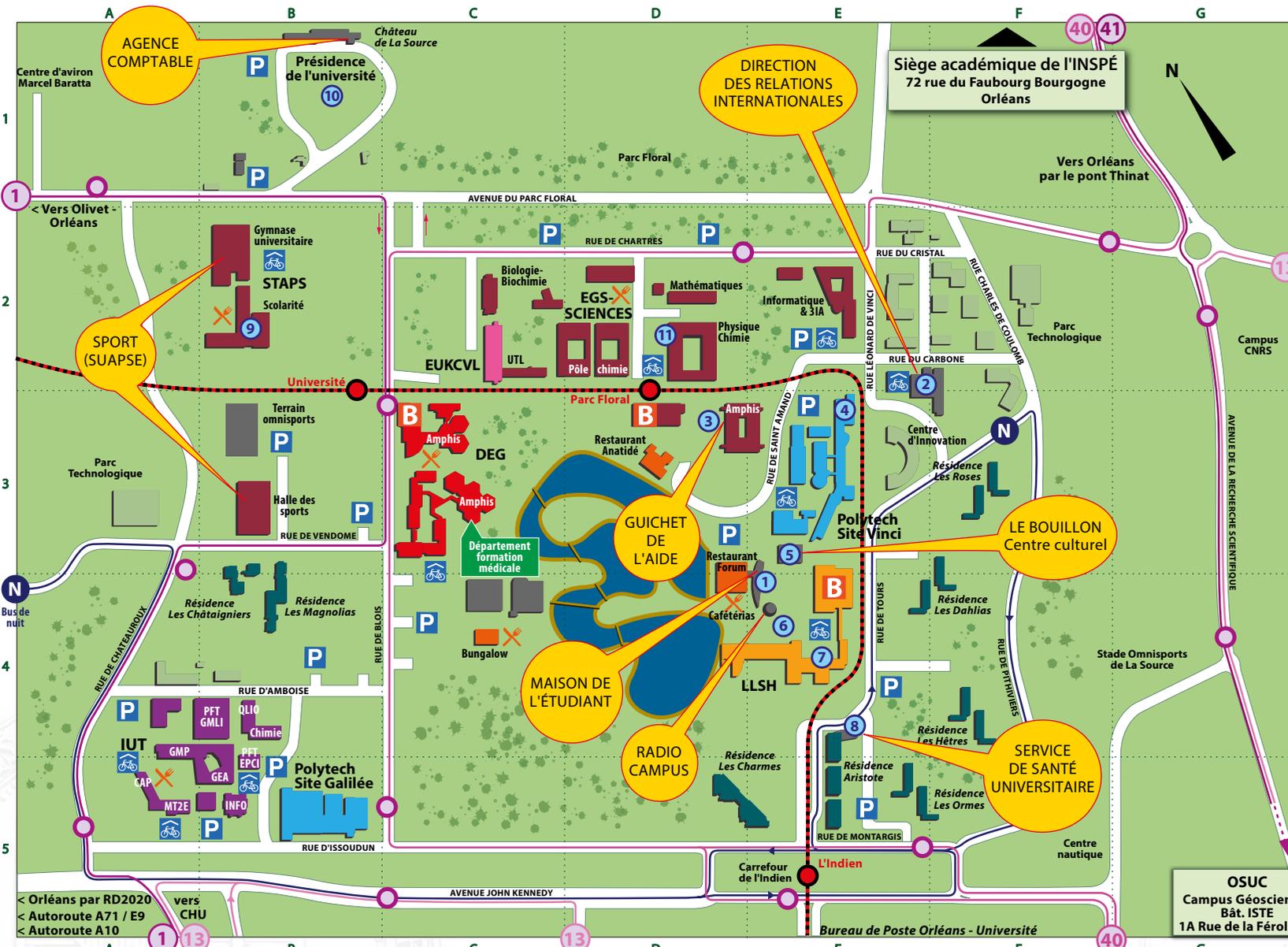
VOUS DÉMARREZ VOS ÉTUDES EN FRANCE

Dès votre arrivée en France, et après votre inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études :



Toutes les infos sur le site : ameli.fr

Plan du campus universitaire d'Orléans

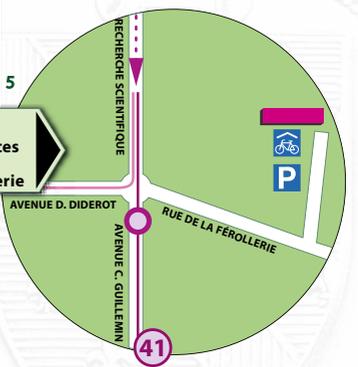


LÉGENDE

- Lignes de bus
- Arrêt de bus
- Ligne de tram A
- Arrêt de tram
- Parking public
- Parking à vélos



- UFR Droit, Économie, Gestion
 - UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
 - UFR Sciences et Techniques
 - Polytech Orléans
 - OSUC
 - IUT
 - EUK-CVL (École de Kinésithérapie Centre-Val de Loire)
 - Dep' formation médicale
 - Bibliothèque universitaire
 - Bâtiments centraux
-
- Crous Orléans Tours
 - Restaurant universitaire
 - Résidence universitaire
 - Cafétéria



SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET AUX PERSONNELS

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <p>1 Maison de l'Étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service central de scolarité - DEVE - Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) - Observatoire de la Vie Étudiante - Passerelle Handicap - Service vie associative et citoyenneté étudiante <p>CROUS</p> <ul style="list-style-type: none"> Bourses, logements, aides sociales | <p>2 Pôle Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation - APRI</p> <ul style="list-style-type: none"> Service de Formation continue - SeCo CFA des Universités Centre-Val de Loire Direction des Systèmes d'Information Direction des Relations Internationales <p>3 Guichet de l'AIDE</p> | <p>4 Learning Lab</p> <p>5 Centre Culturel "Le Bouillon"</p> <p>6 Radio Campus (Cône)</p> <p>7 Institut de Français (IdF)</p> <p>8 Service de Santé Universitaire</p> | <p>9 Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE)</p> <p>10 Agence comptable, services financiers, DGS</p> <p>11 Direction des Ressources Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Service des Affaires Juridiques Services Hygiène et Sécurité Direction du Patrimoine |
|---|--|--|--|

Édition juin 2025

Tout savoir sur votre rentrée : univ-orleans.fr/rentree

> Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86
ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

S'investir

L'Université est riche de plus d'une centaine d'associations étudiantes. Sport, culture, animation d'une filière de formation, vulgarisation scientifique, syndicats... La liste des associations étudiantes et de leurs responsables est consultable sur le site web de l'université, à l'adresse univ-orleans.fr/assos.

Service de la Vie Associative et de la Citoyenneté étudiante

Il a pour objectif d'encourager et de dynamiser la vie étudiante en accompagnant les responsables associatifs comme les élus étudiants dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Maison de l'étudiant - 1^{er} étage
Rue de Tours - BP 6749
45067 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 49 48 11

univ-orleans.fr/vie



L'aide aux projets associatifs étudiants

Il existe deux principaux dispositifs de soutien financier envers les initiatives étudiantes :

- Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) qui subventionne les projets associatifs portés par des étudiants de l'Université d'Orléans pour animer les Campus d'Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux et Issoudun, Blois et Tours-Fondettes. En 2024-2025, le FSDIE a accompagné de nombreux projets étudiants avec plus de 220 000 € de subventions. (renseignements sur univ-orleans.fr/fsdie. Le FSDIE est alimenté par la CVEC).
- Culture Actions, géré par le Crous, constitué d'un fonds d'aide aux projets culturels et artistiques et d'un fonds de soutien aux initiatives et actions étudiantes : (dossier à télécharger sur : sites.google.com/view/culturecrousorleanstours/culture-actions/commissions).



HCD 2019 - Car podium des concerts étudiants ©Communication Université d'Orléans

Gouvernance et élus

L'Université d'Orléans est autonome et administrée démocratiquement. Le Président en assure la direction, représente l'établissement auprès des partenaires extérieurs et en préside le conseil d'administration. Le Président est élu par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Celui-ci est composé de représentants élus des personnels et des étudiants ainsi que de personnalités extérieures.

univ-orleans.fr/gouvernance

Les élus et élus étudiants

Les étudiants sont associés aux travaux de l'ensemble des instances à travers leurs représentants élus, tant au niveau des conseils centraux que dans les 11 composantes de l'établissement. Ils et elles participent au développement de l'université et peuvent être force de propositions, notamment par l'intermédiaire de la vice-présidence étudiante et de l'assemblée des élus étudiants.

Vous pouvez contacter la vice-présidente étudiante de l'université via univ-orleans.fr/elus-etudiants



Se cultiver

Le service culturel

Tout au long de l'année universitaire, le service culturel propose de nombreuses activités sur le campus d'Orléans et dans ses sites universitaires, avec notamment, la programmation :

o d'une saison culturelle

Variée, transversale, exigeante, elle repose sur une soixantaine d'événements au total et couvre de nombreux champs : théâtre, danse, musiques actuelles, classiques, contemporaines, cinéma, littérature, débats, etc.

Cette programmation, professionnelle et amateur, fait intervenir des artistes reconnus et émergents, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.



Cie Mind The Gap ©Aaron Benjamin

o du festival Le Grand Bain

Ce festival, proposé chaque année en avril et mai, offre un coup de projecteur sur tous les projets culturels et artistiques des étudiants !

o d'ateliers de pratiques artistiques, d'Unités d'Enseignement d'Ouverture et de résidences d'artistes

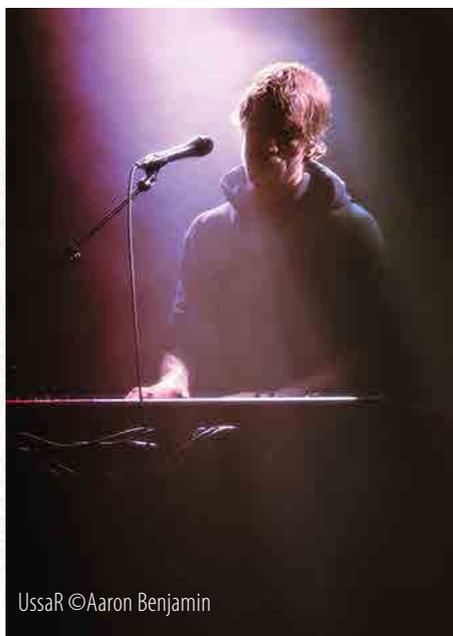
Ces propositions lient à la fois pédagogie, recherche et création artistique.

o le soutien aux pratiques amateurs, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours

Organisation d'un tremplin musiques actuelles (Bouillon'Up) et accompagnement de concours artistiques, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours.

o l'accompagnement de projets étudiants

dans le cadre de la CVEC et du FSDIE, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours.



UssaR ©Aaron Benjamin



Le Bouillon, un centre culturel de l'université d'Orléans

Véritable lieu de vie, de partage culturel et de convivialité, le Bouillon comprend 2 salles de spectacles : un théâtre de 160 places assises et un club dédié aux musiques actuelles d'une capacité de 180 places debout.

Le lieu dispose également d'un espace backstage complet, d'un hall d'exposition et d'une cafétéria.

Tous les événements organisés tout au long de l'année au Bouillon sont gratuits pour les étudiants de l'Université d'Orléans, dans la limite des places disponibles.

Il suffit de vous inscrire sur le site internet : quelques clics et votre place est réservée. N'hésitez pas à venir en profiter !

Centre culturel Le Bouillon

Campus d'Orléans La Source
Rue de Saint Amand - 45100 Orléans

En face de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
À côté de la Maison de l'Étudiant



Le Bouillon sur les réseaux !

Pour ne rien manquer de la programmation du service culturel et du Bouillon, des concours culturels dédiés aux étudiants, découvrir les interviews des artistes accueillis, visionner les concerts live ou vous tenir informés des bons plans culturels locaux, suivez le Bouillon sur les réseaux sociaux et sur le site internet lebouillon.fr



[@BouillonOrleans](https://www.instagram.com/BouillonOrleans)

La culture vous intéresse ?

Envie de découvrir comment fonctionne une salle de spectacles et de découvrir l'univers de la communication culturelle ? Intéressé par la régie et la réalisation d'interviews d'artistes ? Passionné par le tournage et le montage de vidéos de concerts ? Rejoignez l'équipe de bénévoles et de vacataires étudiants du Bouillon !

Contact :
centre.culturel@univ-orleans.fr

Se dépenser Se dépasser Se rencontrer

Le Service Universitaire des Activités physiques Sportives et d'Expressions

Il favorise l'accès à la pratique physique, sportive et d'expression, et vise l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants sur le campus.

« Un esprit sain dans un corps sain »

Vous trouverez une programmation de plus de 50 activités, réparties dans 11 familles différentes.

- Des pratiques de loisirs pour toutes et tous encadrées par les enseignants du SUAPSE.
- Pour les étudiants impliqués dans le milieu fédéral, une pratique de perfectionnement au sein des sections sportives universitaires.
- Des activités de bien-être et de remise en forme.
- Un créneau spécifique pour le handisport.



**Une programmation
événementielle riche
et diversifiée financée
par la CVEC**

Les inscriptions aux activités seront possibles à partir du lundi 8 septembre 2025 à 9 heures via la plateforme de cours en ligne, CELENE.

Reprise des activités
lundi 15 septembre 2025

Secrétariat SUAPSE
et Haut-niveau
2 allée du château
Bâtiment STAPS - Bureau 116
BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
02 38 49 47 26
suapse@univ-orleans.fr
haut-niveau@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sport

La **cvéc**
« BOOSTE » le sport !

Le sport de Haut-Niveau à l'Université d'Orléans et ses sites

Vous êtes inscrits sur les listes ministérielles des sportifs(ves) de haut niveau, espoirs ou sur la liste des collectifs nationaux, vous faites partie d'une structure du PPF de votre fédération, sportifs(ives) professionnel(le)s disposant d'un contrat de travail ou membres d'un centre de formation agréé, ou vous possédez un bon niveau national dans votre spécialité sportive et vous voulez mener de front votre pratique sportive avec des études universitaires : l'Université d'Orléans propose un dispositif d'accompagnement spécifique géré par le SUAPSE et son référent haut-niveau.

À noter que le statut est également ouvert aux juges-arbitres et entraîneurs reconnus de haut-niveau.

Dossier de candidature : La demande d'obtention du statut d'étudiant sportif de haut ou bon-niveau doit être déposée au plus tard le 22 Septembre 2025 à 12h00. Dossier disponible sur le site de l'Université, rubrique sport de haut-niveau. Il est à adresser par mail à l'adresse suivante : haut-niveau@univ-orleans.fr.

Ce dossier sera ensuite examiné par une commission qui statuera fin septembre. En cas d'acceptation, vous serez éligible au statut du régime spécial d'études (RSE).

IMPORTANT

**Pensez à vous identifier comme étudiant haut niveau lors de votre inscription ou ré-inscription.
Dépôt des dossiers avant le 22 septembre 2025 à 12 h.**



**GÉNÉRATION
2024**
L'héritage des jeux

Étudier à l'étranger



Véritable enrichissement culturel, humain, personnel et atout considérable pour l'insertion professionnelle, une expérience à l'international est un plus indéniable sur votre CV.

L'Université d'Orléans vous permet de partir étudier ou de faire un stage à l'étranger tout en étant co-financé dans cette démarche.

- vous êtes inscrit à l'Université d'Orléans l'année du dépôt du dossier et l'année du séjour ;
- vous partez étudier 1 ou 2 semestres dans une université partenaire de l'Université d'Orléans ;
- vous êtes ainsi dispensé de tous les droits d'inscription dans l'université d'accueil ;
- vous suivez des cours équivalents à votre programme français, dans la langue du pays, ou en anglais ; vous passez vos examens sur place, obtenez des notes qui seront validées et prises en compte pour l'obtention de votre diplôme français selon le système des crédits européens (European Credit Transfer System - ECTS), ou pour l'obtention d'un double-diplôme selon le programme auquel vous participez.

Quelle destination ?

En Europe

Dans le cadre du programme Erasmus+ Formation, dans les pays de l'espace Erasmus+.

Voir liste sur le site : univ-orleans.fr/Partir-a-l'etranger

Plus de 300 accords signés avec un peu plus de 250 universités partenaires Erasmus de l'Université d'Orléans et 8 Doubles Diplômes bilatéraux.

Hors – Europe

Dans l'une des 60 universités partenaires de l'Université d'Orléans (Canada, Corée, États-Unis, Japon...).

Comment faire et à qui s'adresser ?

Pour une mobilité d'études (possible dès la Licence 2), vous devez commencer à préparer votre séjour au minimum un an à l'avance.

Pour les échanges en Europe : contactez univ-orleans.fr/Contacts-International.

Pour les échanges Hors Europe : contactez la Direction des Relations Internationales. mobilite.he@univ-orleans.fr

Ouvrez l'œil, les premières réunions d'information ont lieu dès septembre !

Visitez notre site : univ-orleans.fr/international

Pensez aussi à perfectionner votre niveau de langue !

Vous avez à votre disposition le Centre de Langue de la faculté de Droit, Économie, Gestion.

www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/centre-de-langues

La DRI vous propose une session de 20 heures de cours en vue de la préparation du TOEFL : mobilite.he@univ-orleans.fr

Quels sont les co-financements disponibles ?

L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

L'AMI est une aide attribuée aux étudiants titulaires d'une bourse sur critères sociaux (CROUS) effectuant une mobilité d'études ou un stage (400€/mois) non rémunéré à l'étranger. Plus de renseignements au Bureau des relations internationales ou au service des stages de votre composante.

La bourse Erasmus +

Le montant de la bourse de la Commission Européenne versée dans le cadre du programme Erasmus varie en fonction du pays d'accueil et de la durée de séjour (250 à 550€/mois).

La bourse Mobi-Centre

La région Centre-Val de Loire propose de co-financer votre séjour, qu'il s'agisse d'un stage ou un séjour d'études (150 à 250€/mois, non cumulable avec Erasmus+).

Institut Confucius

Echanges culturels Franco-chinois

Enseignement du chinois et de la culture chinoise

Centre International Universitaire pour la Recherche

rue Dupanloup
45000 Orléans
institut.confucius@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/confucius



L'Université d'Orléans fait partie de l'Université européenne ATHENA, une alliance de 10 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'alliance ATHENA a pour ambition de créer des formations résolument internationalisées, d'ouvrir la mobilité internationale au plus grand nombre d'étudiants y compris ceux en situation de handicap, de favoriser l'émergence de projets de recherche et de développement collaboratifs. Dans le cadre de ce réseau, les étudiants de l'université d'Orléans ont accès à une dizaine de programmes courts organisés chaque année chez nos partenaires mais aussi à des écoles d'été, des webinaires thématiques et des événements européens en ligne

www.univ-orleans.fr/athena-universite-europeenne



Mon environnement numérique

L'université d'Orléans vous propose des services et outils numériques.



Une fois votre inscription terminée, activez vos comptes et outils numériques en suivant le Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique (PAON).

Retrouvez toutes les informations utiles sur la page : [Connectez-vous](#)



Pour vous, c'est :

- Un **mail universitaire** *prenom.nom@etu.univ-orleans.fr* pour recevoir les messages de l'établissement, communiquer avec les personnels administratifs et vos enseignants.
- Un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** pour vous donner accès à l'ensemble des services mis à votre disposition. L'ENT vous permet de consulter votre emploi du temps, mais aussi vos notes, les offres de stages et d'emplois et consulter votre dossier administratif : <https://ent.univ-orleans.fr/>
- Du **wifi sécurisé** sur l'ensemble des campus.
- Une **plateforme de cours en ligne, CELENE**, qui regroupe les ressources et activités pédagogiques proposées par vos enseignants : devoirs, exercices, activités interactives... disponible également via l'application Moodle.
- Un **accès à Microsoft 365** : Word, Excel, Powerpoint...
- Le **Projet Voltaire et écrit+** vous permettent d'améliorer vos compétences en orthographe, en grammaire et en syntaxe de la langue française.
- La **certification PIX** pour attester de vos compétences numériques.
- Le Vidéo Lab, un service proposé par le Learning Lab, pour vous accompagner dans la réalisation de vos vidéos : un CV vidéo, faire connaître votre association étudiante, valoriser votre formation... Contact : videolab@univ-orleans.fr

Le PAON + vous accompagne tout au long de l'année. Découvrez des cours en ligne sur :

- mémoriser et préparer vos révisions
- trouver un logement, se déplacer, se nourrir
- gérer son stress pendant les examens, etc.

Révisez efficacement avec Wooflash ! L'université d'Orléans vous propose cet outil numérique qui vous permet de créer des quiz de révisions, d'étudier efficacement grâce à des principes de neuroéducation et de suivre vos progrès.

Avec l'application mobile UnivOrleans :

- Consultez en temps réel votre planning de cours
- Accédez à vos mails universitaires
- Suivez l'actualité de l'Université
- Consultez les affluences des BU
- Gérez vos emprunts dans vos BU
- Recevez des notifications concernant la vie étudiante (événement sur votre campus, actualité, changement de cours...)

[Téléchargez l'application mobile UnivOrleans](#)



Tutorat numérique

Des étudiants tuteurs numériques sur les sites de Bourges, Chartres, Châteaoux, Issoudun et Orléans seront présents pour vous aider.

Une question ?

A propos des outils numériques, écrivez à : aide.paon@univ-orleans.fr

Les Bibliothèques universitaires

Réparties sur l'ensemble des sites de l'Université, les bibliothèques universitaires (BU) vous offrent des espaces de travail diversifiés. Elles mettent à votre disposition des ressources numériques et de la documentation papier pour vos études. Des formations à la recherche d'information et aux compétences informationnelles sont proposées à tous les niveaux d'étude.

Retrouvez plus d'informations sur le site des bibliothèques :
scd.univ-orleans.fr



Les bibliothèques de l'Université à votre service

Campus d'Orléans

Bibliothèque Lettres Langues Sciences Humaines
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 41 71 85
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Bibliothèque Sciences Technologies STAPS
9 rue de Saint-Amand - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 40 60
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Ouverture 8h-22h, 4 soirs par semaine pendant les périodes de révisions

Bibliothèque Droit Economie Gestion
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 45 10
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Ouverture 24 samedis/an de 9h à 18h

Campus de Bourges

Bibliothèque du Centre Universitaire
72 rue de Turly - 18000 Bourges
Tél : 02 48 23 82 11
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Bibliothèque André Alciat - Antenne juridique
Technopôle Lahitolle - Salle d'Armes
9 rue Michel Marest - 18000 Bourges
Tél : 02 48 27 27 36
Horaires d'ouvertures *
Lundi 13h30 - 18h30
9h - 12h / 12h45 - 18h30 du mardi au vendredi

Retrouvez les horaires des bibliothèques d'Orléans et de Bourges sur Affluences



Campus de Chartres

Bibliothèque d'Eure et loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres
Tél : 02 37 30 20 22
Horaires d'ouvertures *
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 du lundi au jeudi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 le vendredi

Bibliothèque de l'IUT

1 Place Roger Joly - 28000 Chartres
Tél : 02 37 91 83 13
Horaires d'ouvertures *
8h15 - 12h30 / 13h30 - 17h du lundi au jeudi
8h / 13h le vendredi

Les BU vous aident dans vos études...

- en vous accueillant dans des espaces connectés disposant de places assises, de salles de travail en groupe et de coins détente,
- en vous aidant dans vos recherches documentaires grâce au service MICADO,
- en vous proposant un prêt de longue durée d'ordinateurs portables avec le service [PRESTO](http://univ-orleans.fr/presto), univ-orleans.fr/presto
- en mettant à votre disposition des ordinateurs portables sur place, une imprimante (photocopie, scan, impression).

Un problème d'accès aux ressources numériques ?
ress.num@listes.univ-orleans.fr

Campus de Châteauroux et Issoudun

Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux
90 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 52 96
Horaires d'ouvertures *
8h - 18h du lundi au jeudi
8h - 17h le vendredi

Bibliothèque de l'IUT - site de Châteauroux
2 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 25 65
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

Bibliothèque de l'IUT - site d'Issoudun
6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun
Tél : 02 54 03 59 13
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

BU des Sciences de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation (INSPE CVL)

univ-orleans.fr/fr/inspe/bu-seef

* Horaires adaptés durant les vacances universitaires.
Fermeture à Noël et 3 semaines pendant les vacances d'été.



La Formation tout au long de la vie



Informations et contacts

SeFCo

IRD, 2^{ème} étage
5 rue du Carbone
45067 Orléans CEDEX 2
02 38 41 71 80

renseignements.sefco@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sefco

Vous avez un projet de reprise d'études, de validation d'acquis? Vous êtes demandeurs d'emploi, salariés des secteurs privé ou public, travailleurs non salariés, étudiants en contrat de professionnalisation. Le service de formation continue vous accompagne.

Les dispositifs

Accès à l'Université sans le BAC

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) : diplôme national de niveau IV, conférant les mêmes droits que le Baccalauréat,
- Capacité en Droit : diplôme permettant une inscription en Licence de Droit.

Reprise d'études

- Analyse de votre besoin de formation à l'Université d'Orléans,
- Conseil dans la recherche de votre financement.

Alternance

- Information et accompagnement sur les formations en alternance : contrats de professionnalisation et promotion par alternance.

Accompagnement à la Validation des Acquis

- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : pour obtenir tout ou partie d'un diplôme en fonction de vos compétences,
- VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) : pour accéder à une formation diplômante avec une dispense du diplôme ou du titre requis pour l'entrée en formation, soit avec un aménagement de parcours.

Diplômes Universitaires (DU)

- Un catalogue de diplômes universitaires (diplômes de l'Université d'Orléans) pour acquérir une expertise dans un domaine particulier.

Formation sur mesure

- Conception de formations qualifiantes répondant à des besoins spécifiques d'entreprises, de collectivités, de structures publiques, d'adaptation au poste de travail, d'évolution ou de maintien dans l'emploi, de développement des compétences... Tous domaines.



Se déplacer...

... en toute simplicité en vélo, en bus ou en tram

Tous les campus sont équipés de parkings à vélo sécurisés et disposent du programme Campus à vélo pour le prêt gratuit de vélo

univ-orleans.fr/mobilite

Sur le campus orléanais

TAO

Le Réseau de l'Agglo

o Orléans - Tao

Le réseau Tao offre une desserte du campus adaptée aux besoins des étudiants avec le tram et trois lignes de bus reliant le campus au centre-ville.

Plus d'infos et services sur le site :

reseau-tao.fr

Sur les sites des antennes universitaires :

o Bourges



Les services du réseau Agglobus sont gratuits :

Lignes régulières, navettes en centre-ville et autres services à la demande (Cycloplus, Libertibus, Vitabus soir).

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Bourges et de son agglomération :

agglobus.com

o Chartres



Le réseau Filibus, assure la desserte des 66 communes du territoire de Chartres métropole. Le réseau Filibus urbain et périurbain intègre plusieurs services de transport : un réseau de 15 lignes régulières sur la partie urbaine et de 12 lignes régulières sur la partie périurbaine ainsi qu'un service de Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) sur toutes les communes de l'agglomération. Plus d'infos et services sur le site :

filibus.fr

o Châteauroux



À Châteauroux les transports en commun sont gratuits. 40 véhicules sillonnent au quotidien l'ensemble des lignes urbaines et périurbaines et 2 véhicules permettent aux personnes à mobilité réduite (sous conditions) de voyager sur Handibus.

Plus d'infos et services sur le site de Châteauroux Métropole :

bus-horizon.com

o Issoudun



Le service TIG (Transport Issoudun Gratuit) dessert les principaux pôles d'attraction de la ville d'Issoudun. En complément, le TIGR (+Rural) assure le lien entre Issoudun et ses 11 communes environnantes.

Plus d'infos et services sur le site de la ville :

issoudun.fr

o Blois



Le réseau de l'agglomération de Blois propose un service de transport à la demande, Résago, ainsi qu'Handigo, service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. 7 lignes de bus principales et 35 lignes à vocation scolaires sont accessibles à tous les voyageurs.

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Blois et de son agglomération :

azalys-blois.fr

o Tours



Le tram et le bus se complètent avec deux lignes du nord au sud. Onze lignes urbaines et treize suburbaines complètent le réseau tourangeau.

Deux services sont proposés :

- Flexo qui permet de desservir, à la demande, des arrêts situés au-delà du terminus ;
- Résago assuré par des taxis dont les départs sont déclenchés uniquement par réservation téléphonique.

Plus d'infos sur le site du réseau des transports urbains de Tours et de son agglomération :

filbleu.fr



Les contacts étudiants

Campus d'Orléans

UFR Droit, Économie, Gestion

Rue de Blois – BP 26739
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 70 31
licence_deg@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

10 rue de Tours – BP 46527
45065 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 49 25 00
licences.llsh@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/lettres

UFR Sciences et Techniques

Administration
1 rue de Chartres – BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
Service Scolarité
Bâtiment STAPS – allée du Château
45100 Orléans La Source
Tél. : 02 38 41 71 78
Étudiant.e en 1^{ère} année de Licence :
portail-sciences.st@univ-orleans.fr
Étudiant.e en 2^{ème} ou 3^{ème} année Licence ou en
Licence professionnelle :
licence-bio.st@univ-orleans.fr
licence-chimie.st@univ-orleans.fr
licence-info.st@univ-orleans.fr
licence-maths.st@univ-orleans.fr
licence-physique.st@univ-orleans.fr
licence-staps.st@univ-orleans.fr
Étudiant.e en master :
masters.st@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sciences-techniques

Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)

Campus Géosciences
1A rue de la Férolierie
45071 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 49 49 12
scolarite-osuc@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/osuc

Ecole Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Rue de Chartres Bât. M. Royer - BP6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 76 89
scolarite.eukcvl@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/fr/euk-cvl

IUT d'Orléans

Rue d'Amboise
45067 Orléans Cedex 2
Scolarité : 02 38 49 44 96/72
scolarite.iut45@univ-orleans.fr
Bureau des Relations Internationales :
Tél. : 02 38 49 44 21 / 44 72
international.iut45@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-orleans

Polytech Orléans

8 rue Léonard de Vinci
45072 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 70 50
scolarite.polytech@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/polytech

Département de la Formation Médicale

11 rue de Blois
45067 Orléans Cedex 2
scolarite.medecine@univ-orleans.fr



Présidence de l'université

Château de la Source – BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 49 47 48

Maison de l'Étudiant

Rue de Tours – BP 46527 – 45065 Orléans

o Rez-de-Chaussée

Service central de scolarité

univ-orleans.fr/formation

L'Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Tél. : 02 38 49 43 06

univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante

Passerelle Handicap

Tél. : 02 38 41 71 76

univ-orleans.fr/handicap

o 1^{er} étage

La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)

Tél. : 02 38 41 71 72

univ-orleans.fr/orientation-insertion

Le Service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante

Tél. : 02 38 49 48 11

univ-orleans.fr/vie

Direction des Relations Internationales

Rue du Carbone - 45067 Orléans Cedex 2

Tél. : 02 38 49 47 95

international@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/international

Service de Formation continue (SeFCo)

IRD, 2^{ème} étage

5 rue du Carbone - 45067 Orléans CEDEX 2

Tél. : 02 38 41 71 80

SUAPSE

Bâtiment STAPS 1^{er} étage

Bureaux 116 et 117

Avenue du Parc Floral - 45100 Orléans

suapse@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sport

Service de santé universitaire

9 rue de Tours - 45072 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 41 71 79

sante@univ-orleans.fr

CROUS

2 rue de Tours – 45100 Orléans

Tél. : 02 38 24 27 00

crous-orleans-tours.fr

Centres de formation INSPÉ Centre Val de Loire

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ d'Orléans

Direction académique

72 rue du Faubourg de Bourgogne

45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 49 26 00

scolarite.orleans.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/orleans

INSPÉ de Bourges

Rue E.H. Amagat – Pôle Lahitolle

18000 Bourges

Tél. : 02 48 20 40 45

scolarite.bourges.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/bourges

INSPÉ de Chartres

21 Rue de Loigny la Bataille

28000 CHARTRES

Tél. : 02 37 30 99 44

scolarite.chartres.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/chartres

INSPÉ de Châteauroux

102 avenue de Tours – 36000 Châteauroux

Tél. : 02 54 08 21 21

scolarite.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/chateauroux

INSPÉ de Blois

9 avenue Paul-Reneaulme

41000 Blois

Tél. : 02 54 56 78 78

scolarite.blois.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/blois

INSPÉ de Tours-Fondettes

30 Quai de la Guignière

37230 Fondettes

Tél. : 02 47 42 71 00

scolarite.tours.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/tours-fondettes

Centre universitaire de Bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Droit, Économie et Gestion
Technopôle Lahitolle Salle d'Armes
11 rue Michel Marest
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 27 59
droit.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg/bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Sciences et Techniques
63 avenue de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 27 27 30
sciences.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/bourges

IUT de Bourges
63 avenue de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges - Cedex
Tél. : 02 48 23 80 80
scolarité.iut18@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-bourges

Service de santé universitaire
IUT de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 23 80 83
sante-bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sante-bourges

Centre universitaire de l'Indre

Centre d'études supérieures
90 avenue François Mitterrand - BP 387
36008 Châteauroux Cedex
Tél. : 02 54 08 52 90
scolarité.ces@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/ces-chateauroux

Centre universitaire de Chartres

Eure et loir Campus
21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 99 44
scolarité.iut28@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/chartres

IUT de Chartres
1 place Roger-Joly - 28000 Chartres
Tél. : 02 37 91 83 00
scolarité.iut.chartres@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-chartres

Polytech Orléans - site de Chartres
Eure et loir Campus
21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 58 40
Spécialité Génie Industriel appliqué
à la cosmétique, la pharmacie et
l'agroalimentaire.
secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr

Service de Santé Universitaire
Eure et Loir campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres
Tel : 02 48 23 80 83
sante-chartres@univ-orleans.fr

IUT de l'Indre
Site de Châteauroux
2 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
Tél. : 02 54 08 25 50
Site d'Issoudun
6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun
Tél. : 02 54 03 59 03
contact.iut36@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-indre

Le développement durable à l'Université d'Orléans

L'université d'Orléans s'engage pour des « campus durables » et se mobilise sur des actions concrètes et réalisables sur la réduction des consommations d'énergie, le tri de ses déchets, promouvoir la mobilité douce, intensifier la biodiversité, la qualité de vie...



Mise en place de **60 nichoirs** à oiseaux et chauve-souris,

Plantation de **100 000 bulbes**, et d'une vingtaine d'espèces d'arbustes

Plantation de **plus de 200 arbres** en deux ans, dont des fruitiers, adaptés au changement climatique plantés autour des bâtiments afin de créer des zones de fraîcheurs,

10 ateliers réparation vélos et 150 vélos réparés gratuitement,

Création de **400 places sécurisées de parking à vélo**,

Prêts de 180 vélos aux étudiants dans le cadre du dispositif Campus à vélo,

Aménagement des espaces extérieurs : bancs, tables de pique-nique, espaces de détente, bulle de déconnexion.

Organisation de nombreux événements et manifestations à destination des étudiants : semaine de réduction des déchets, journée de la biodiversité, cleanwalks, journée de la mobilité, bulle de déconnexion...



ATELIERS VÉLO

Interventions de l'association 1-terre-actions
pour diagnostic et petites réparations **GRATUITES !**



LES MARDIS
DE 11H À 14H
AMPHIS DES SCIENCES

DATES
À RETENIR :

**16, 23 ET 30
SEPTEMBRE**

07 OCTOBRE

Des outils sont également à votre disposition dans les garages à vélos

Infos sur : univ-orleans.fr/AtelierVelo



ÉCOUTE TA FAC

Actus du campus en direct, 12h-13h

REJOINS L'ÉQUIPE TOUTE L'ANNÉE

& écoute notre programmation musicale unique



LES SOIRÉES APÉRAUDIO

Le dernier vendredi du mois, au 108



orleans.radiocampus.org @ f o u t u b



LES ATELIERS DU MERCREDI, 18H

à partir du 2 oct.

Téléchargez l'appli

UnivOrleans

Emploi du temps

Actualités

Infos pratiques

Transports

Localisation

Contacts

